



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 janvier 2014

Soixante-huitième session  
Point 133 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 27 décembre 2013

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/68/688)]

### 68/244. Gestion des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution [58/249 A](#) du 23 décembre 2003, la section III de sa résolution [60/255](#) du 8 mai 2006, ses résolutions [61/264](#) du 4 avril 2007 et [64/241](#) et [64/245](#) du 24 décembre 2009, et la section IV de sa résolution [65/259](#) du 24 décembre 2010,

*Ayant examiné* le rapport du Secrétaire général<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général<sup>1</sup> ;
2. *Souscrit* aux observations et aux recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>2</sup>, sous réserve des dispositions de la présente résolution ;
3. *Rappelle* le paragraphe 13 du rapport du Comité consultatif, et prie le Secrétaire général d'examiner la possibilité d'élargir le mandat de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, compte tenu de l'avis du Comité mixte de la Caisse, en vue d'y inclure l'administration économique, rationnelle et durable des prestations liées à l'assurance maladie après la cessation de service, en prenant en considération les avantages et les inconvénients de cette option, y compris ses incidences financières et juridiques, sans préjudice du résultat de l'étude, et de lui faire rapport à sa soixante-dixième session ;
4. *Souligne* que la demande formulée au paragraphe 3 ci-dessus ne doit pas empêcher le Secrétaire général d'examiner d'autres options ;
5. *Prie* le Secrétaire général de réaliser une étude des régimes d'assurance maladie actuellement proposés au personnel actif et aux retraités des organismes des

<sup>1</sup> [A/68/353](#).

<sup>2</sup> [A/68/550](#).



Nations Unies, de chercher tous les moyens de gagner en efficacité et de maîtriser les coûts, et de lui faire rapport à sa soixante-dixième session.

*72<sup>e</sup> séance plénière  
27 décembre 2013*

---